



ASSEMBLÉE NATIONALE

Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 01 avril 2021

Sondage auprès des Maires sur le maintien ou le report des élections départementales et régionales

A la suite de la remise du Rapport établi par le Comité scientifique et des annonces faites par le Président de la République, le Gouvernement engage l'Assemblée nationale et le Sénat dans le débat relatif à l'organisation des élections départementales et régionales, prévues les 13 et 20 juin prochains.

Le Premier Ministre va adresser son rapport aux deux Présidents d'Assemblées, aux Présidents de groupe, aux chefs de partis politiques et aux Présidents d'associations d'élus locaux. Leur avis est requis pour le 6 avril. C'est sur la base de cette consultation que le Gouvernement entend prendre sa décision de maintien ou de report des élections.

Dès lors qu'il appartient aux Maires et à leurs équipes municipales d'organiser les élections dans un contexte sanitaire inédit et qu'ils demeurent les artisans des scrutins locaux, il m'est apparu essentiel de pouvoir recueillir leur avis sur le maintien des dates prévues à ce jour ou sur un éventuel report.

J'ai donc consulté les Maires de ma circonscription en leur demandant leur avis avant le 5 avril. Je ferai valoir ma position personnelle uniquement après avoir reçu leur avis.